

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit : Dépolluant actif Lavande

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation : Assainissant d'air

Utilisation professionnelle et consommateur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Producteur/fournisseur :

Sanibiose

12 porte du Grand Lyon – 01700 Neyron

Tel : + 33 (0) 04 51 26 16 30

Info@Sanibiose.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (INRS FRANCE)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement CLP n°1272/2008**

Ce produit n'est pas classé dangereux

2.2 Éléments d'étiquetage selon le règlement CLP n°1272/2008

Pictogrammes de danger : -

Mention d'avertissement : -

Mentions de danger : -

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers :

EUH208 : Contient du D-Limonène et de la Bergamote. Peut produire une réaction allergique.

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) $\geq 0.1\%$ selon l'article 57 du REACH.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances $\geq 0,1\%$ présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

CAS: 68439-50-9 EINECS : - N° index: -	Laureth-X Eye Dam. 1, H318 ; Aquatic Acute, 1, H400 (M=1), Aquatic Chronic 3, H412	< 1%
CAS: 89957-91-5 EINECS: 289-612-9	Bergamote Flam. Liq. 3, H226 ; Skin Irrit. 2, H315 ; Eye Irrit. 2, H319 ; Skin Sens. 1, H317 ; Asp Tox. 1, H304 ; Aquatic Chronic 3, H412	< 0,7%

CAS: 84929-31-7 EINECS: 284-515-8	Lemon, ext. Flam. Liq. 3, H226 ; Skin Irrit. 2, H315 ; Skin Sens. 1, H317 ; Asp Tox. 1, H304 ; Aquatic Acute 1, H400 (M=1) ; Aquatic Chronic 2, H411 Contient 75% Carvone (Carvone (CAS 99-49-0). Acute Tox, 4, H302 ; Skin Sens 1, H317 <25% D-Limonène (CAS 5989-27-5). Flam Liq 3, H226 ; Asp Tox, 1, H304; Skin Irrit 2, H315; Skin Sens 1, H317 ; Aquatic Acute 1, H400 (M=1) ; Aquatic Chronic 1, H410 (M=1).	< 0,3%
--------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

- Après inhalation excessive** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Après ingestion** Boire de l'eau en abondance. En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

5.1 Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés : CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction non-appropriés : l'eau en grand jet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers :

Pas de mesures spécifiques requises.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter les chapitre 7, 8, 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage :**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage : Néant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :****8.1 Paramètres de contrôle :**

Aucunes données

8.2 Contrôles de l'exposition :

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire : Non nécessaire dans le cadre d'un usage normal

Protection des mains : Non nécessaire dans le cadre d'un usage normal

Protection des yeux : Non nécessaire dans le cadre d'un usage normal

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique :	Liquide
Couleur :	Transparent
Odeur :	Lavandes
Point de fusion :	-
Point d'ébullition :	Non déterminé.
Inflammabilité :	Non inflammable.
Limites d'explosion :	Non explosible
Point éclair :	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition :	Non déterminé..
pH :	6.3
Viscosité cinématique :	Non déterminée.
Solubilité :	Entièrement miscible
Coeff. de partage (n-octanol/eau)	Non applicable (mélange)
Pression de vapeur à 25 °C :	Non déterminé.
Densité / Densité relative	1
Densité de vapeur	Non déterminée.
Particules	Non applicable

9.2 Autres informations : Non pertinent**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1 Réactivité : Non réactif en condition normale

10.2 Stabilité chimique : stable en condition normale.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter : Stocker à une température inf. à 50°C. Eviter l'exposition direct au soleil.

10.5 Matières incompatibles : Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une irritation oculaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

11.2 Informations sur les effets toxicologiques

Propriétés perturbant le système endocrinien non pertinent

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien : Non applicable.

12.7 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination :**13.1 Méthodes de traitement des déchets :**

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU -

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU -

14.3 Classe(s) de danger pour le transport -

14.4 Groupe d'emballage -

14.5 Dangers pour l'environnement : -

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur -

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI -

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementation de l'UE : -

Autorisations : -

Restriction d'utilisation : -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Mise à jour -**Méthode de classification**

Méthode des composants (Annexe I du CLP)

Mention H

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves
- H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes
- H400 Très Toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Acronymes et abréviations :

- ADR Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA International Air Transport Association
- EINECS European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- CAS Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- LC50 Lethal concentration, 50 percent
- LD50 Lethal dose, 50 percent
- PBT Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB very Persistent and very Bioaccumulative